RAPPORT ANNUEL 2025

SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	04
LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE	08
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	10
LES RÉSULTATS 2025 PAR BRANCHE	12
Le Leasing en Tunisie	13
Le Leasing en Algérie	16
Le Leasing en Afrique subsaharienne	19
Le Factoring	20
La Location Longue Durée	23
ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025	26
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025	31
TUNISIE LEASING ET FACTORING	36
• Présentation	
• Conseil d'Administration	
• Commissaires aux comptes	
Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2025	38
Rapport Général des Commissaires aux comptes	43
Rapport Spécial des Commissaires aux comptes	50
Projet de résolutions destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2026	54
Gestion des Ressources Humaines	58
Responsabilité Sociale et Environnementale	62
MAGHREB LEASING ALGÉRIE	66
• Présentation	
• Conseil d'Administration	
Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2025	68
ALIOS FINANCE	72
Présentation	
Conseil d'Administration	
Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2025	74
RÉSEAU DU GROUPE TLF	77

I.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers Actionnaires,

En 2025, la conjoncture économique mondiale est marquée par une croissance modérée et résiliente, malgré un ralentissement attendu. En Tunisie, l'économie a enregistré une croissance du PIB de 2,5% contre une croissance de 1,4% en 2024. Cette dynamique est soutenue par la reprise de l'agriculture et du tourisme. L'inflation est à la baisse, passant sous la barre des 5,3 %, et la balance des paiements s'améliore, bien que des défis structurels persistent.

En dépit de cette conjoncture, le secteur du leasing continue à jouer un rôle stratégique dans le financement des entreprises affichant une croissance soutenue de 6%. Dans ce contexte, TLF a terminé l'année avec une production de 507 MDT, en augmentation au même rythme du secteur. Elle consolide sa position de leader avec une part de marché de 20%. Le PNB global est en progression de 9%.

La bonne tenue du recouvrement conjuguée à la radiation des créances a permis de baisser le ratio des actifs classés à 8,11% contre 8,59% à fin décembre 2024. Le coût du risque qui en découle est une dotation nette de 0,3 MDT après deux années consécutives de reprises nettes, portant ainsi la contribution de la branche du leasing en Tunisie au résultat net du groupe TLF à 10,9 MDT en 2025 contre 16,5 MDT en 2024. Cette baisse s'explique par l'enregistrement des charges non récurrentes supportées en 2025 ainsi que par la forte reprise sur les provisions réalisées à l'exercice précédent. En Algérie, les restrictions de transfert de devises à l'étranger, pour l'achat de biens et de services, ont eu pour effet de ralentir l'investissement. En dépit de cette situation, la production de notre filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) a augmenté de 15% à 359 MDT. Il est à noter qu'en 2025, TLF est revenu à son niveau de participation historique dans MLA à 32% après un pic conjoncturel en 2024 à 41%. Parallèlement, un changement de méthode de consolidation a eu lieu. Désormais, MLA est intégrée avec la méthode de mise en équivalence au lieu de la méthode d'intégration globale. Ce changement de méthode n'affecte pas la quote-part de TLF dans les résultats de la filiale algérienne. Ainsi sa contribution en 2025 s'établit à 9,5 MDT contre 12,8 MDT en 2024.

À la suite de la cession des filiales francophones d'Alios Finance, cette dernière sera maintenue jusqu'à l'expiration de la période de garantie donnée à l'acquéreur. Sa contribution au résultat du Groupe TLF s'établit en 2025 à 2,7 MDT contre une perte de 0,3 MDT en 2024.

La branche du Factoring a enregistré une baisse attendue du chiffre d'affaires acheté de 17% en raison de l'impact de la nouvelle loi sur les chèques. Le PNB est en régression de 12% à 15,7 MDT. Les charges d'exploitation ont évolué de 5% et le coût du risque enregistré est de 1,7 MDT. La contribution de la branche factoring au résultat du groupe a été de 2,7 MDT contre 5,1 MDT en 2024.

La branche Location Longue Durée a confirmé sa résilience et a enregistré un chiffre d'affaires de 30,7 MDT, en croissance de 17% par rapport à l'année dernière, et une contribution au résultat net du groupe de 5 MDT en évolution de 15%.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net consolidé du Groupe TLF s'établit à 24,2 MDT, en baisse de 35,4% par rapport à 2024.

Le résultat net social s'établit à 34,2 MDT contre 24,8 MDT en 2024, soit une forte augmentation de 37,9%.

Hichem ZGHAL
Directeur Général

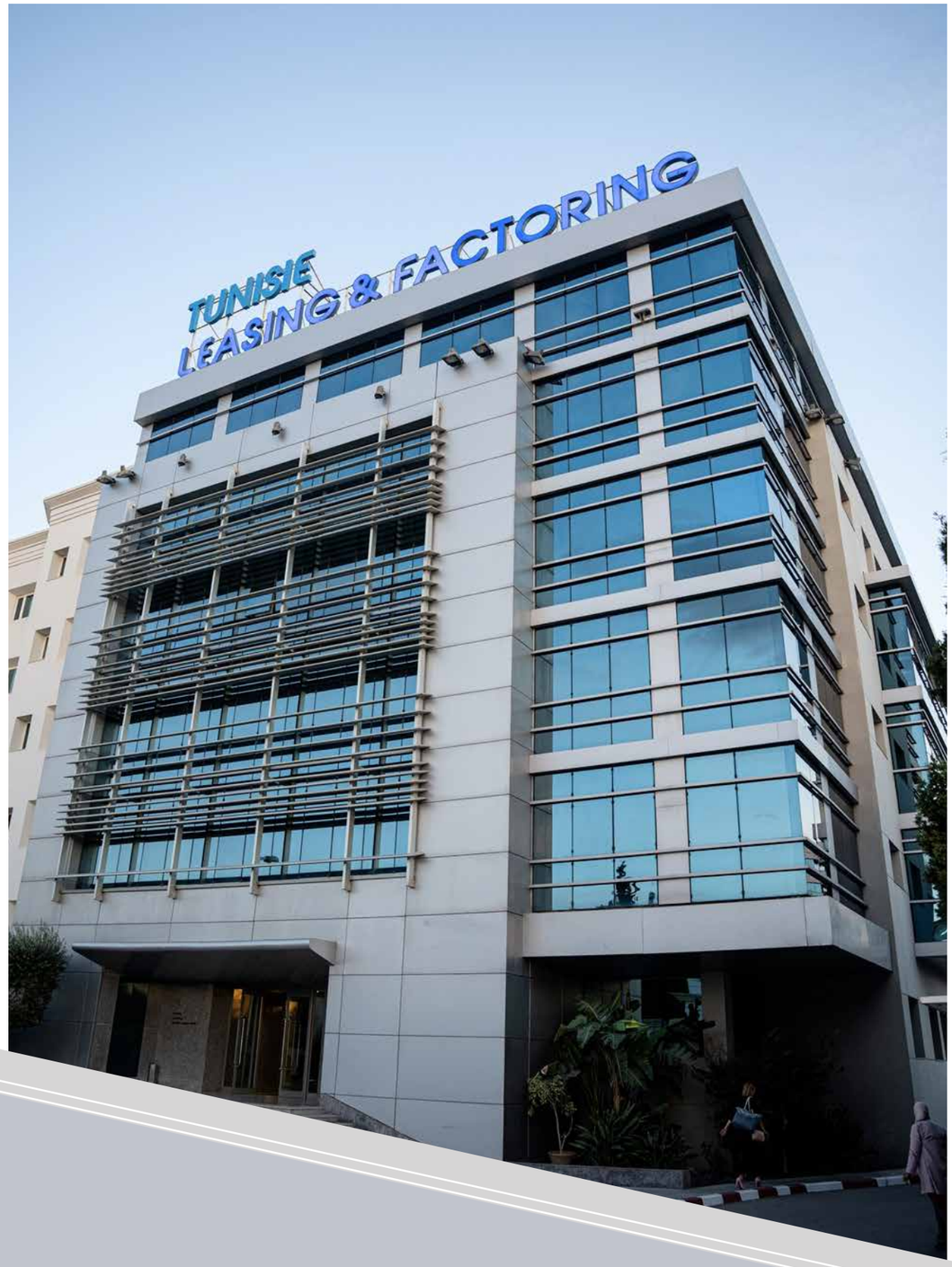

II.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EXPRIMÉS EN DT)

Dénomination	Activité	% détenu *	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat Net
TLF LEASING-FACTORING-LLD Imm TLF Centre urbain nord, avenue Hédi Karray,1082 Tunis Mahrajène			1 198 338 155	289 760 845	24 201 124
LES METIERS DE BASE					
TUNISIE LEASING & FACTORING Imm TLF Centre urbain nord, avenue Hédi Karray,1082 Tunis Mahrajène	Leasing &factoring	100,00%	1 119 962 744	238 466 433	34 214 974
MAGHREB LEASING ALGÉRIE 39, Rue Djenan El Malik, Lot 15 Section 16 Commune Hydra	Leasing	32,17%	950 264 969	211 407 891	29 591 186
TUNISIE LLD Imm Yasmine Tower,1082 Tunis Mahrajène	Location de longue durée	99,92%	75 914 941	26 691 186	5 016 336
TLG FINANCE 20 Rue des Petits Hotels 75010 PARIS	Gestion de portefeuille	33,90%	36 557 905	28 016 274	6 507 061
ALIOS (*) 15 Rue de Beaujon 75008, Paris	Leasing Crédit LLD	21,59%	36 557 254	28 258 862	10 321 572
LES PARTICIPATIONS STRATEGIQUES					
TUNINVEST SICAR Imm INTEGRA Centre urbain nord, 1082 Tunis Mahrajène	Capital risque	36,51%	12 888 286	8 071 956	2 311 486
TUNISIE PARTICIPATIONS Imm INTEGRA Centre urbain nord, 1082 Tunis Mahrajène	Capital risque	59,14%	1 480 686	1 158 340	18 587

(*) Compte tenu des effets des participations indirectes

III.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

AU 31 DÉCEMBRE 2025

IV.
LES RÉSULTATS 2025 PAR BRANCHE

LE LEASING EN TUNISIE

Durant l'exercice 2025, l'économie tunisienne a connu une croissance modérée du PIB, s'établissant à 2,5% contre 1,4% en 2024. Cette évolution, bien qu'en amélioration, reste insuffisante pour relancer durablement l'investissement.

Après un démarrage difficile, TLF a enregistré des mises en force de 507 MDT, en croissance de 6% par rapport à 2024 au même rythme que le secteur du leasing. Cette performance conforte notre leadership sur le marché du leasing avec une part de marché de 20%.

L'encours global du portefeuille clients a progressé de 6,3% pour atteindre 883 MDT.

PRODUCTION EN MDT

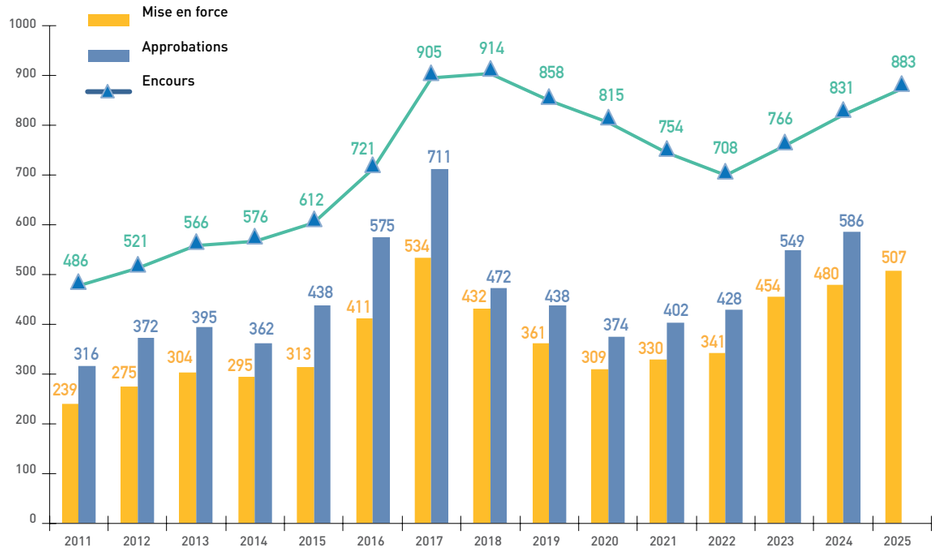

La bonne tenue du recouvrement sur les actifs accrochés (contentieux et ordinaires), conjuguée à la radiation des créances, a permis de réduire le ratio des actifs classés à 8,11% contre 8,59% à fin décembre 2024.

Par ailleurs, nous avons enregistré des dotations aux provisions et agios réservés pour un montant de 8,8 MDT, ainsi que des reprises sur les provisions pour un montant de 8,5 MDT. Il en résulte un coût du risque en dotation nette de 0,3 MDT. A titre de rappel, les exercices 2023 et 2024 avaient dégagé un coût du risque négatif (reprise nette) de 2,9 MDT et de 4 MDT respectivement.

Ces bonnes performances, enregistrées pour la 3ème année consécutive, confirment la maîtrise du risque de crédit.

ACTIFS CLASSÉS

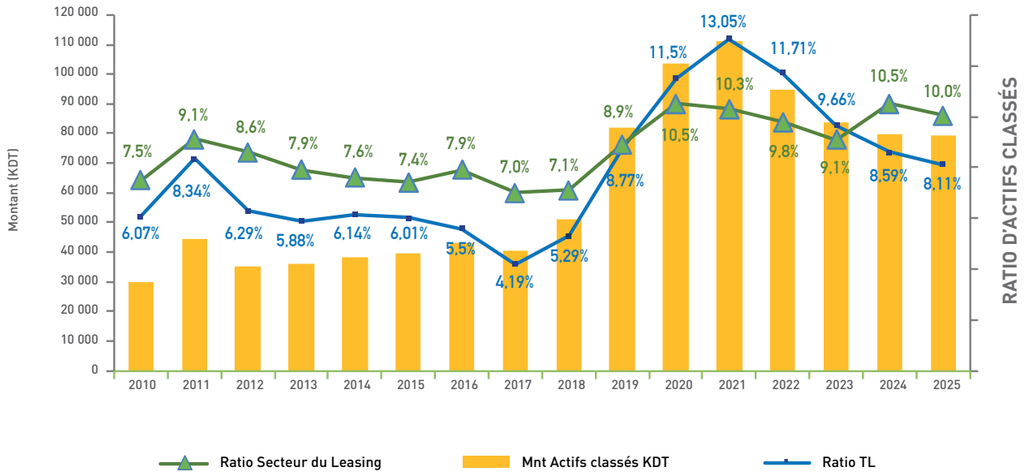

Le PNB s'établit à 55,3 MDT, soit une progression de 9% par rapport à fin 2024.

Les charges d'exploitation, dans leur ensemble, s'inscrivent en hausse de 9%, portées principalement par l'augmentation des charges du personnel de 12,6%.

Compte tenu de ce qui précède, la contribution avant impôt du leasing en Tunisie ressort à 21,7 MDT contre 28 MDT en 2024.

RÉSULTAT DE LA BRANCHE LEASING EN TUNISIE

PRODUCTION (EN MDT)	RÉALISÉ 2025	RÉALISÉ 2024	VARIATION 2025-2024
Approbations	645	586	10%
Mises en force	507	480	6%
Encours Global Final	883	794	6%
RÉSULTATS (EN KDT)			
Produits du leasing	114 679	106 800	7%
Coût des ressources	(59 786)	(59 575)	5%
P.N.B (MÉTIER)	**54 893**	**47 225**	**10%**
Autres produits	410	3 447	-56%
P.N.B	**55 303**	**50 672**	**9%**
Charges d'exploitation	(25 948)	(24 042)	8%
COÛT DU RISQUE	**(2 415)**	**2 067**	**-217%**
Métier Classé	(294)	4 089	-107%
Métier Courant	(2 121)	(2 022)	5%
Autres provisions	(3 192)	908	-452%
Intéressement & prime de Bilan	(2 069)	(1 608)	29%
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**21 679**	**27 997**	**-23%**
* Impôt courant	(8 970)	(9 759)	-8%
* Impôt différé	21	278	-92%
* Contribution Sociale de solidarité	(897)	(976)	-8%
* Contribution Conjoncturelle	(897)	(976)	-8%
CONTRIBUTION AU RÉSULTAT DU GROUPE	**10 936**	**16 564**	**-34%**

LE LEASING EN ALGÉRIE

Les restrictions de transfert de devises à l'étranger, pour l'achat de biens et de services, ont eu pour effet de ralentir l'investissement en Algérie.

Dans ce contexte, MLA a réalisé une production de 17,95 Milliards DA (359 MDT), en augmentation de 15% par rapport à 2024.

MLA occupe la deuxième place en termes de mises en force avec une part de marché de 18%.

L'encours du portefeuille clients a évolué de 19% à 28,3 Milliards DA (566 MDT).

Le parc donné en LLD est de 1558 véhicules, en légère évolution de 3% par rapport à 2024. L'indisponibilité du matériel roulant explique le retard dans la réalisation des prévisions.

PRODUCTION EN MDT

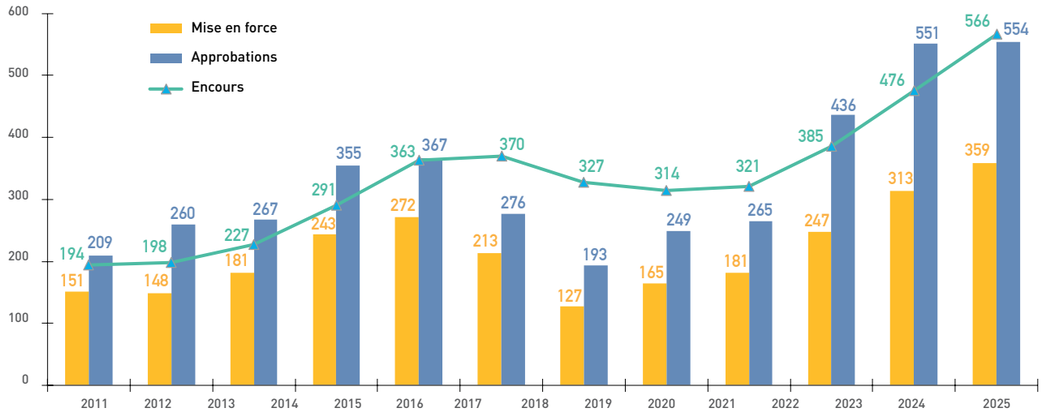

La qualité de l'actif s'est améliorée. Le taux des actifs classés est passé de 10,65% en 2024 à 9,82% à fin 2025. Le coût du risque s'établit à 4,6 MDT (0,8% des encours) contre 0,3 MDT en 2024 (0,1% des encours).

ACTIFS CLASSÉS & COUVERTURE PAR LES PROVISIONS

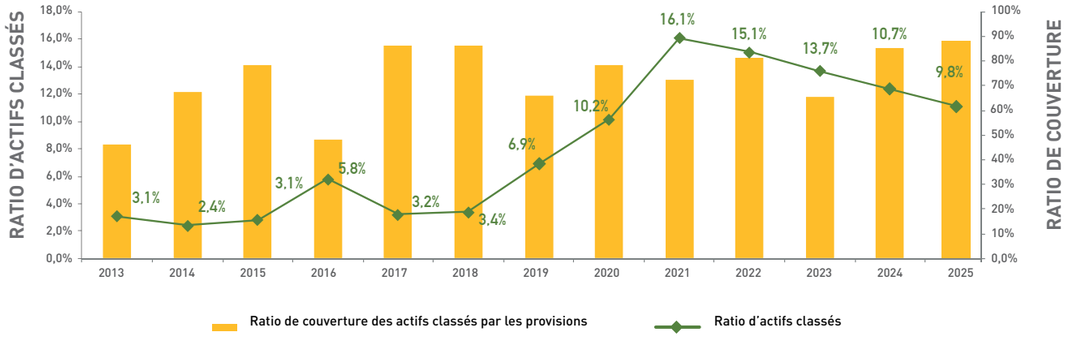

Les états financiers de MLA, retraités pour l'harmonisation des méthodes comptables et prudentielles avec celles de TLF dégagent un résultat 2025 de 1,3 Milliards DA (29,5 MDT). La quote-part de TLF dans ce résultat s'élève à 9,5 MDT contre 12,8 MDT en 2024. Cette baisse provient de la diminution du pourcentage de contrôle de MLA par TLF qui a été ramené à 32% en 2025 après une pointe à 41% en 2024. Il est à rappeler que ce pourcentage de contrôle n'était que de 30% en 2023.

Il convient de rappeler, qu'à la suite des récentes évolutions dans le capital et dans le Conseil d'Administration de MLA, la méthode d'intégration de ses états financiers dans les comptes consolidés de TLF a été modifiée pour l'exercice 2025. Ces états financiers sont désormais intégrés avec la méthode de mise en équivalence au lieu de la méthode d'intégration globale.

COMPTE DE RÉSULTAT MLA (IFRS)

(Montants exprimés en DZD)

	31 DÉC. 2025	31 DÉC. 2024
Indicteurs d'exploitation en (KDZD)		
Production	17 995	15 669
Encours	23 778	19 234
Parc LLD	1 520	1 318
Indicteurs de résultats en (DZD)		
Intérêts et produits assimilés	3 132 874	2 871 214
Produits générés par la LLD	2 368 374	2 018 873
Intérêts et charges assimilées	(1 318 326)	(1 211 379)
Charges liées à la LLD	(1 091 993)	(1 128 021)
MARGE D'INTÉRÊT	**3 090 929**	**2 550 687**
Coût du risque	(226 582)	219 338
REVENU NET	**2 864 347**	**2 770 025**
Total des Charges d'exploitation	**(859 235)**	**(971 946)**
Services	(345 709)	(317 338)
Frais du personnel	(458 939)	(444 375)
Impôt et taxes	(16 357)	(38 031)
Autres charges d'exploitation	(38 230)	(172 203)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations	(214 310)	(177 017)
Resultat d'exploitation	**1 790 802**	**1 621 062**
Autres gains ou pertes	240 994	189 938
Resultat avant impôts	**2 031 796**	1 811 000
Charges d'impôt effectif	(505 592)	(602 106)
RESULTAT NET	**1 526 204**	**1 208 894**
Résultat par action	**186**	**104**

LE LEASING EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

A la suite de la cession des 3 filiales francophones, les participations d'Alios Finance se limitent à la seule société Alios Finance Zambie.

L'analyse du compte de résultat d'Alios Finance fin 2025 révèle ce qui suit :

- La comptabilisation d'un produit de cession de 6,2 millions d'Euros ;
- La comptabilisation de charges d'exploitation s'élevant à 1,1 million d'Euros.
- La constitution d'une provision pour risques généraux d'un montant de 2,2 millions d'Euros, correspondant au montant total de la garantie actif-passif.

Le résultat de l'exercice 2025 qui en découle s'établit à un bénéfice de 3,1 millions d'Euros, générant une contribution positive au groupe TLF de 2,7 MDT, contre une contribution nulle en 2024.

COMPTE DE RÉSULTAT ALIOS FINANCE

(Montants exprimés en EUR)

	31 DÉC. 2025	31 DÉC. 2024
Autres achats et charges externes	(1 073 142)	(210 92
Total des charges d'exploitation	**(1 073 142)**	**(210 923)**
Revenus des participations	-	183 485
Produits financiers	244 825	129 848
Reprises sur provisions	4 315 413	61 653
Charges financières	(52 031)	(336 091)
Dotations aux provisions	(2 252 357)	-
Charges et produits exceptionnels	1 878 892	(36 549)
Résultat financier	**4 134 742**	**2 346**
RESULTAT NET	**3 061 600**	**(208 576)**

LE FACTORING

Le chiffre d'affaires acheté en 2025 a été de 333 MDT (dont 322 MDT domestique) contre 401 MDT en 2024, soit une régression de 17% par rapport à l'année dernière.

Cette baisse avait été anticipée depuis l'année dernière et intégrée dans le budget en raison de la nouvelle loi sur les chèques.

TLF poursuit le développement de leviers visant à compenser la perte liée à la disparition des ventes à terme avec paiement par chèque.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ACHETÉ (EN MILLIONS DT)

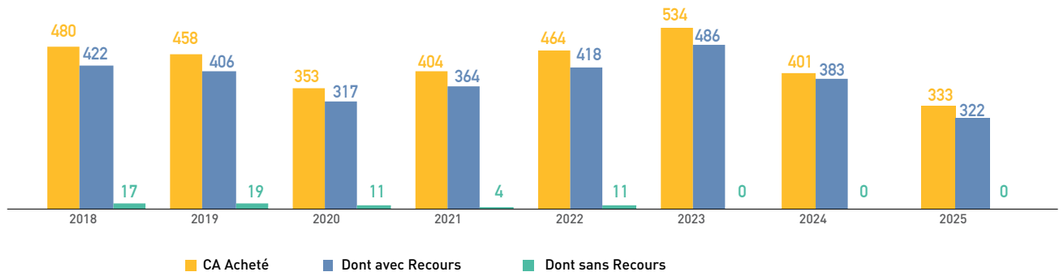

L'encours des factures achetées a pointé à 157 MDT à fin décembre 2025 contre 124 MDT à la même période en 2024. Cette augmentation des encours de 27% par rapport à l'année dernière, malgré une régression des achats globaux de 17%, s'explique par une concentration des volumes achetés sur le 4ème trimestre de l'année 2025.

L'encours de financement en fin d'exercice a suivi la même tendance et s'est établi à 125 MDT contre 94 MDT en 2024.

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE FINANCEMENT DE FIN DE PÉRIODE ET DE L'ENCOURS MOYEN DE FINANCEMENT (EN MILLIONS DE DINARS)

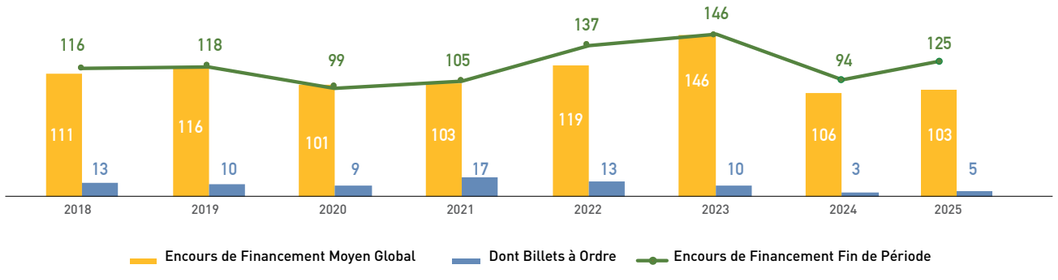

Le ratio des actifs classés à fin 2025 est de 4,3% contre un ratio de 3,93 % en 2024, avec un taux de couverture par les provisions de 94%. Le coût du risque de 2025 a augmenté pour atteindre 1,7 MDT (correspondant à 1,4% des encours) contre 0,8 MDT en 2024 (correspondant à 0,9% des encours).

Les produits du factoring, incluant les commissions de financement et de gestion, s'élèvent à 17,8 MDT, en baisse de 20% par rapport à 2024.

Les charges de financement sur la période s'élèvent à 2,2 MDT, en diminution de 53% par rapport à l'année précédente. En conséquence, le produit net ressort à 15,7 MDT, en recul de 12% par rapport à 2024.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 5% à 7,2 MDT.

Tenant compte de l'ensemble de ces éléments, le résultat avant impôt de l'activité factoring s'établit à 5,2 MDT en 2025, contre 9,1 MDT en 2024.

RÉSULTAT DE LA BRANCHE FACTORING

PRODUCTION (EN MDT)	RÉALISÉ 2025	RÉALISÉ 2024	VARIATION 2025-2024
Contrats signés de la période (nbre)	75	55	36%
Chiffre d'affaires potentiel correspondant	152	120	27%
Contrats actifs (nbre)	177	163	9%
Chiffre d'affaires potentiel correspondant	375	331	13%
Chiffre d'affaires acheté de la période	333	401	-17%
Encours des factures achetées	157	124	27%
Encours de financement final	125	94	33%
RÉSULTATS (EN KDT)			
Produits	17 810	22 362	-20%
Coûts des ressources	(2 180)	(4 604)	-53%
PNB (MÉTIER)	**15 630**	**17 758**	**-12%**
Autres produits	30	66	-55%
PNB	**15 660**	**17 824**	**-12%**
* Charges d'exploitation	(7 231)	(6 916)	5%
* **Coût du risque**	**(2 590)**	**(1 064)**	**143%**
Métier Classé	(1 720)	(813)	112%
* Autres Provisions	(870)	(251)	247%
* Intéressement du personnel	(652)	(709)	-8%
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**5 187**	**9 135**	**-43%**
* Impôt courant	(2 046)	(3 366)	-39%
* Impôt différé	12	12	0%
* Contribution Sociale de solidarité	(205)	(337)	-39%
* Contribution Conjoncturelle	(205)	(337)	-39%
RÉSULTAT DE LA BRANCHE	**2 743**	**5 108**	**-46%**

LA LOCATION LONGUE DURÉE

Courant l'exercice 2025, le secteur de la LLD a mis en circulation 589 nouveaux véhicules contre 661 véhicules l'année dernière. La part de Tunisie LLD a été de 43,1%. Le parc en location du secteur à fin décembre a progressé de 7% par rapport à fin 2024, pour atteindre 2.144 véhicules dont 48,9% reviennent à Tunisie LLD.

Parts de marché véhicules mis en location en 2025

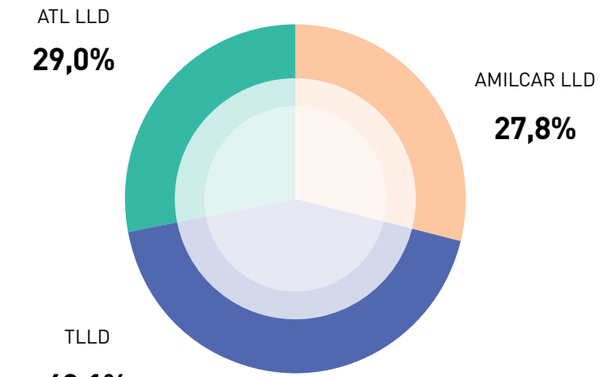

Les nouvelles mises en location ont accusé un recul de 27%, avec 254 véhicules déployés, contre 349 en 2024.

EVOLUTION DU PARC LLD

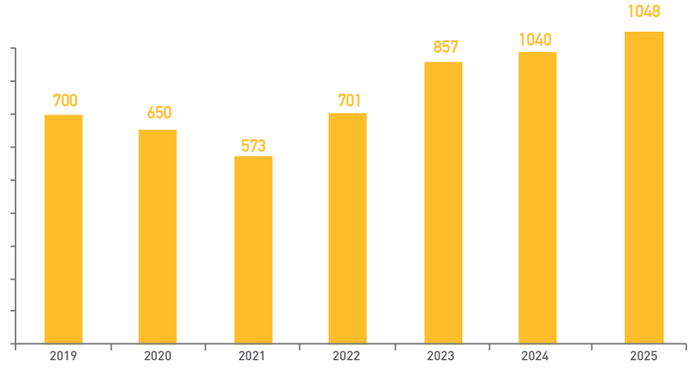

Le parc en fin de période s'est établi à 1 048 véhicules, en progression de 1% par rapport à fin 2024. Ce parc est réparti sur 145 clients, contre 150 un an auparavant.

EVOLUTION DES REVENUS DE LA LLD

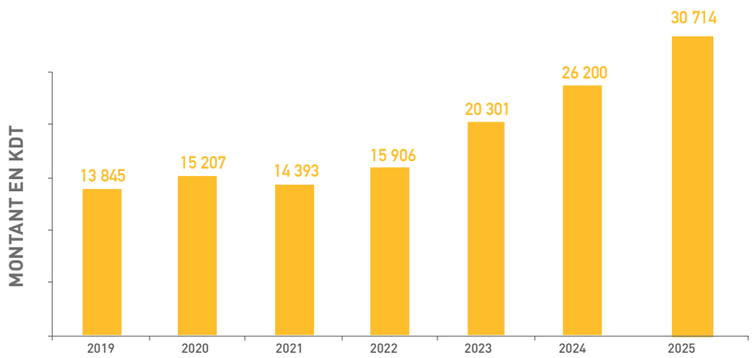

Les revenus LLD de l'exercice ont été de 30,7 MDT, dont 2,7 MDT provenant des plus-values sur cession. Ils sont en hausse de 17% par rapport à 2024.

Le produit net du parc a été de 9,1 MDT, en hausse de 12% par rapport à l'année dernière et les charges d'exploitation, dans leur ensemble, sont en hausse de 9% par rapport à 2024.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat avant impôt de la branche est de 6,9 MDT, en hausse de 13% par rapport à 2024.

RÉSULTAT DE LA BRANCHE LOCATION LONGUE DURÉE

PRODUCTION (EN MDT)	RÉALISÉ 2025	RÉALISÉ 2024	VARIATION 2025-2024
Contrats cadres signés (actifs)	145	150	-3%
Véhicules mis en location sur la période	254	349	-27%
Véhicules restitués	246	166	48%
Parc de véhicules en location	1 048	1 040	1%
Véhicules Cédés	175	117	50%
RÉSULTATS (EN KDT)			
Revenus de la LLD	30 714	26 200	17%
Charges du Parc	(21 649)	(18 103)	20%
* Coûts des ressources	(4 578)	(3 956)	16%
* Frais du parc	(6 193)	(5 170)	20%
* Amortissements du parc	(10 878)	(8 978)	21%
PRODUIT NET (MÉTIER)	**9 065**	**8 096**	**12%**
Autres produits	301	254	19%
PRODUIT NET DE LA LLD	**9 366**	**8 350**	**12%**
Coût du risque métier	(91)	(56)	63%
CHARGES D'EXPLOITATION	**(1 985)**	**(1 825)**	**9%**
* Salaires	(1 126)	(1 036)	9%
* Amortissements des biens propres	(187)	(158)	19%
* Frais généraux	(673)	(631)	7%
Intéressement du personnel	(396)	(355)	12%
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**6 893**	**6 114**	**13%**
* Impôt courant	(1 741)	(1 632)	7%
* Contribution conjoncturelle	(135)	(105)	29%
RÉSULTAT DE LA FILIALE	**5 016**	**4 378**	**15%**
PART DES MINORITAIRES	**4**	**4**	**-**
PART DU GROUPE	**5 012**	**4 374**	**15%**

V.
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
Liquidités et équivalent de liquidités	7 450 710	201 328 223
Créances sur la clientèle opérations de leasing	833 464 414	1 957 886 358
Acheteurs Factorés	150 822 771	119 636 066
Portefeuille titre commercial	7 606 921	55 324 554
Portefeuille d'investissement	32 575 813	24 104 175
Titres mis en equivalence	78 341 487	3 272 499
Valeurs Immobilisées	71 219 231	238 040 622
Actifs d'impôt différé	6 951 719	14 205 910
Autres actifs	9 905 088	88 143 541
TOTAL DES ACTIFS	**1 198 338 154**	**2 701 941 948**
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Concours bancaires	337 906	37 716 942
Emprunts et dettes rattachées	683 126 124	1 653 024 102
Dettes envers la clientèle	20 338 273	138 630 292
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	36 676 078	34 027 555
Fournisseurs et comptes rattachés	115 691 004	212 139 868
Passifs d'impôt différé	2 983 605	8 149 874
Autres passifs	49 424 319	141 616 747
TOTAL DES PASSIFS	**908 577 309**	**2 225 305 379**
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	54 000 000	54 000 000
Réserves consolidées	211 537 229	197 719 213
Total des capitaux propres avant résultat de l'execrcice	**265 537 229**	**251 719 213**
Résultat Consolidé	24 201 124	37 470 534
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	**289 738 353**	**289 189 747**
INTERETS MINORITAIRES	22 492	187 446 822
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**289 760 845**	**476 636 569**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**1 198 338 154**	**2 701 941 948**

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	**148 330 901**	**219 296 256**
Engagements de financement en faveur de la clientèle	51 048 333	172 605 910
Engagements donnés en faveur des banques	86 420 000	36 000 000
Engagements sur titres	10 862 568	10 690 346
ENGAGEMENTS REÇUS	**256 208 917**	**307 675 020**
Garanties reçues	497 124	7 336 234
Intérêts à échoir sur contrats actifs	148 730 203	215 159 732
Garanties reçues des adhérents	106 981 590	85 179 054
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**186 800 000**	**370 819 091**
Emprunts obtenus non encore encaissés	186 800 000	370 819 091

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Revenu du crédit bail	111 168 440	264 695 759
Revenu du factoring	17 809 892	22 362 414
Revenu des opérations de location longue durée	30 691 985	73 157 475
Autres produits d'exploitation	2 181 065	2 382 160
Produits des placements	3 514 301	3 980 778
Total des Produits d'exploitation	**165 365 683**	**366 578 586**
Coût des opérations de location longue durée	(17 070 930)	(40 359 466)
Intérêts et charges assimilées	(67 602 973)	(130 782 779)
PRODUIT NET	**80 691 780**	**195 436 341**
Charges d'exploitation		
Charges du personnel	(27 697 412)	(54 660 015)
Autres charges d'exploitation	(9 150 947)	(36 733 223)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(1 659 316)	(7 281 421)
Total des Charges d'exploitation	**(38 507 675)**	**(98 674 659)**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	**42 184 105**	**96 761 682**
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(4 274 775)	(13 112 086)
Dotations aux provisions pour risques divers	(1 084 095)	1 621 390
RESULTAT D'EXPLOITATION	**36 825 235**	**85 270 985**
Autres gains ordinaires	301 019	4 689 963
Autres pertes ordinaires	(20 317)	(156 111)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES	**37 105 937**	**89 804 838**
Impôt différé	(2 769 355)	(645 383)
Impôt exigible	(22 711 761)	(34 811 742)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	**11 624 821**	**54 347 713**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	12 580 316	668 549
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**24 205 137**	**55 016 262**
Part revenant aux intérêts minoritaires	(4 013)	(17 545 728)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE	**24 201 124**	**37 470 534**
Résultat par action	**2,241**	**3,469**

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	689 300 646	1 151 496 827
Encaissements reçus des acheteurs factorés	244 852 859	385 596 246
Financements des adhérents	(256 139 028)	(316 304 202)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(33 652 277)	(31 586 664)
Intérêts payés	(66 090 592)	(84 499 444)
Impôt et taxes payés	(31 208 508)	(88 366 367)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(594 583 673)	(930 631 108)
Autres flux de trésorerie	65 661 234	(120 404 786)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**18 140 661**	**(34 699 498)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8 979 584)	(33 761 573)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7 398 108	5 686 782
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(6 011 000)	(33 205 255)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 419 314	567 731
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**(6 173 162)**	**(60 712 315)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(12 419 935)	(18 502 980)
Encaissements provenant des emprunts	220 876 000	585 648 000
Remboursement d'emprunts	(241 809 322)	(370 038 566)
Flux liés au financement à court terme	10 860 684	28 590 496
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**(22 492 573)**	**225 696 950**
Incidences de l'effet du changement des méthodes de consolidation	(145 973 403)	-
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-	699 678
Variation de trésorerie	**(156 498 477)**	**130 984 816**
Trésorerie au début de l'exercice	163 611 281	32 626 465
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**7 112 804**	**163 611 281**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 Avril 2024, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Tunisie Leasing & Factoring, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2025, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 26 mars 2026, font apparaître un total du bilan de 1.198.338.154 DT, un bénéfice net de 24.201.124 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 7.112.804 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025.

Tunis, le 31 mars 2026
Les commissaires aux comptes

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

VI.
TUNISIE LEASING ET FACTORING

PRÉSENTATION

Dénomination Sociale :	Tunisie Leasing et Factoring
Forme juridique :	Société Anonyme
Siège social :	Centre urbain nord, Av. Hédi Karray, 1082, Tunis Mahrajène, Tunisie
Téléphone :	(+216) 70 132 000
Fax :	(+216) 71 232 020
E-mail :	mailbox@tlf.com.tn
Date de création :	1984
Identifiant unique :	0031440S
Capital social :	54.000.000 dinars tunisiens

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Ahmed EL KARM	Président
M. Karim BEN YEDDER	Vice-Président
AMEN BANK	Représentée par M. Atef KHEMIRI
COMAR ASSURANCES	Représentée par M. Lotfi BEN HAJ KACEM
Société PARTNER INVESTMENT	Représentée par M. Thameur KOUBAA
PARENIN	Représentée par M. Halim BEN YEDDER
P.G. I	Représentée par M. Wassim BEN YEDDER
Société MENINX HOLDING	Représentée par Mme. Faten KALLEL
Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	Représentée par M. Haythem BEN MOALLEM
Mme Amel BEN RAHAL	(indépendante)
M. Molka SLIMANE	(indépendante)
M. Ahmed HENTATI	(représentant des petits actionnaires)

COMMISSAIRES AUX COMPTES

FINOR	Représenté par M. Mustapha MEDHIOUB
ECC MAZARS	Représenté par M. Borhen CHEBBI

ETATS FINANCIERS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS		
Caisse et avoirs auprès des banques	5 140 704	15 739 046
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	853 884 838	800 246 345
Acheteurs factorés	150 822 771	119 636 066
Portefeuille titre commercial	169 289	49 668 003
Portefeuille d'investissement	93 343 216	82 364 009
Valeurs Immobilisées	8 983 217	9 469 223
Autres actifs	7 618 709	21 733 286
TOTAL DES ACTIFS	**1 119 962 744**	**1 098 855 978**
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Concours bancaires	337 905	10 799
Emprunts et dettes rattachées	659 154 291	666 905 613
Dettes envers la clientèle	22 056 165	22 545 111
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	36 676 078	34 027 555
Fournisseurs et comptes rattachés	115 063 773	119 313 586
Autres passifs	48 208 099	39 359 999
TOTAL DES PASSIFS	**881 496 311**	**882 162 663**
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	54 000 000	54 000 000
Réserves	48 081 446	43 103 302
Résultats reportés	102 170 013	94 771 082
Résultat de la période	34 214 974	24 818 931
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**238 466 433**	**216 693 315**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**1 119 962 744**	**1 098 855 978**

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	**148 330 901**	**97 531 496**
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	40 898 814	40 424 074
Engagements donnés en faveur des banques	86 420 000	36 000 000
Engagements sur autres titres	10 862 568	10 690 346
Engagements donnés sur l'activité du Factoring	10 149 519	10 417 076
ENGAGEMENTS REÇUS	**268 254 787**	**246 326 868**
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	5 808 845	6 378 845
Intérêts à échoir sur contrats actifs	152 167 228	144 493 536
Garanties et engagements de financement reçus des banques	2 800 000	9 318 044
Autres garanties reçues	497 124	957 389
Garanties reçues des adhérents	106 981 590	85 179 054
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**186 800 000**	**190 667 000**
Emprunts obtenus non encore encaissés	186 800 000	190 667 000

ÉTAT DE RÉSULTAT

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et produits assimilés de leasing	112 834 732	106 213 500
Revenus du factoring	17 838 876	22 399 214
Intérêts et charges assimilées	(64 691 240)	(64 703 248)
Commissions encourues	(28 984)	(36 800)
Produits des placements	16 569 622	8 658 784
Autres Produits d'exploitation	2 181 065	2 382 160
PRODUIT NET	**84 704 071**	**74 913 610**
Charges du personnel	(26 190 474)	(23 150 789)
Autres charges d'exploitation	(8 482 098)	(9 463 469)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	(1 535 397)	(1 495 717)
Total des charges d'exploitation	**(36 207 969)**	**(34 109 975)**
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	**48 496 102**	**40 803 635**
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(4 251 761)	(334 633)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	4 961 479	(592 081)
Dotations aux provisions pour risques divers	(1 916 049)	830 321
RESULTAT D'EXPLOITATION	**47 289 771**	**40 707 242**
Autres gains ordinaires	8 599 732	556 437
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	**55 889 503**	**41 263 679**
Impôt sur les bénéfices	(18 061 993)	(13 702 849)
Autre contribution	(1 806 199)	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	**36 021 311**	**27 560 830**
Eléments extraordinaires	(1 806 199)	(2 740 570)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**34 215 112**	**24 820 260**
Résultat par action	**3,168**	**2,298**

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	662 359 673	614 306 422
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(594 872 797)	(551 780 737)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	244 852 859	385 596 246
Financement des adhérents	(256 139 028)	(316 304 202)
Encaissements provenant des crédits à court terme	57 057 359	54 096 929
Remboursements des crédits à court terme	(43 288 965)	(81 334 425)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(33 652 277)	(31 540 348)
Intérêts payés	(66 090 592)	(61 428 528)
Impôt et taxes payés	(31 208 508)	(33 325 371)
Autres flux de trésorerie	89 612 281	(4 937 398)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**28 630 005**	**(26 651 412)**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 072 391)	(1 512 294)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	23 000	149 157
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(6 011 000)	(33 192 207)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	509 373
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	**(7 060 391)**	**(34 045 971)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(12 417 295)	(11 877 298)
Encaissements provenant des emprunts	220 876 000	322 000 000
Remboursements d'emprunts	(240 953 767)	(241 113 636)
Flux liés au financement à court terme	-	(1 700 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**(32 495 062)**	**67 309 066**
Variation de trésorerie	**(10 925 448)**	**6 611 683**
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	15 728 247	9 116 564
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**4 802 799**	**15 728 247**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

RAPPORT GÉNÉRAL

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 Avril 2024, nous avons effectué l'audit des États Financiers de Tunisie Leasing & Factoring, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2025, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 26 mars 2026, font apparaître un total du bilan de 1.119.962.744 DT, un bénéfice net de 34.214.974 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 4.802.799 DT.

À notre avis, les États Financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des États Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1/ Revenus et produits assimilés

Question clé de l'audit

Les intérêts et produits assimilés de leasing et les revenus du factoring comptabilisés par Tunisie Leasing & Factoring s'élèvent au 31 décembre 2025 à 130.674 KDT et représentent 87% du total des produits d'exploitation dont 86,3% correspond aux intérêts de leasing et 13,7% relatifs aux revenus de Factoring. Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la société, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total des produits d'exploitation de la société.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Effectuer une revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par Tunisie Leasing & Factoring en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en sécurité de la technologie de l'information ;
- Identifier les contrôles clefs et réaliser des tests pour vérifier l'application effective de ces derniers incluant des contrôles automatisés ;
- Effectuer les tests de détails de rapprochement des données comptables et des informations issues du système d'information et une revue analytique détaillée des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution des taux de sortie, les tendances du secteur de leasing ;
- Revoir la méthode appliquée pour la comptabilisation des revenus relatifs aux crédits reportés ;
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 41 et en particulier que les intérêts sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers 2.5 « Opérations d'affacturage » & 2.6 « comptabilisation des revenus de leasing ».

2/ Évaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

Question clé de l'audit

La société est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité de la société, constitue une zone d'attention majeure en raison :

- De l'importance du poste des créances sur la clientèle dans le bilan de la société (90%) soit un montant net de provision de 853.885 KDT pour l'activité de leasing (le montant des provisions et agios réservés représentent 8,63% du total des créances) et 150.823 KDT pour l'activité de factoring (le montant des provisions représente 3,98% du total des créances) ;
- De l'importance du coût du risque associé dans le résultat de l'exercice
- Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important.

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans les notes aux états financiers n°2-4 et n°2-5, ainsi que dans les notes explicatives n°4 et n°5.

Réponses apportées

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre société, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la société au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur ;
- Les procédures et contrôles définies par la société en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la règlementation ;
- Le calcul de la provision collective conformément à la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la circulaire n°2025-01 du 29 janvier 2025.

En outre, nous avons vérifié, à travers un échantillonnage étendu, que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés conformément aux dispositions de la circulaire de Banque Centrale de Tunisie n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3/ Évaluation du portefeuille titres

Question clé de l'audit

Les titres d'investissement s'élèvent à 93.343 KDT au 31 décembre 2025 comme indiqué dans la note 7 « Portefeuille d'investissement ».

A la date d'arrêté des comptes, les titres sont valorisés par la direction de la société sur la base de la valeur d'usage pour les titres cotés et non cotés, comme indiqué en note principes et méthodes comptables appliqués « 2.7 Portefeuille titres » des notes aux états financiers.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres non cotés est un point clé d'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de Tunisie Leasing & Factoring et du jugement nécessaire à l'appréciation de la valeur d'usage.

Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier la procédure mise en place par la société dans le cadre du processus d'évaluation des titres non cotés ;
- Challenger les méthodes d'évaluation adoptées par Tunisie Leasing & Factoring et apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des titres non cotés au regard des critères prévus par les normes comptables concernées ainsi que les valeurs de marchés communiquées ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les États Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les États Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les États Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les États Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des États Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'États Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des États Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les États Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des États Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les États Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous

sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les États Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des États Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les États Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des États Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des États Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les États Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe à la Direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 31 mars 2026

Les commissaires aux comptes

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

RAPPORT SPÉCIAL

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

1. Le conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring, réuni le 6 juin 2024, a autorisé la conclusion d'un contrat de prêt non rémunéré en compte courant d'associé avec TLG Finance, d'un montant de 11 800 euros. Le montant a été décaissé en 2025 pour 39 KDT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2025 :

1. Le conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring, réuni le 24 mars 2025, a autorisé la conclusion d'une nouvelle convention d'assistance technique avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA). Aux termes de cet accord, les honoraires annuels pour l'exercice 2025 sont fixés à 69 960 €, sur la base d'un tarif journalier de 440 €. Les prestations facturées dans ce cadre pour l'exercice 2025 s'élèvent à 236 KDT et sont comptabilisées sous le poste « produits à recevoir ».

2. Le conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 25 août 2021 a autorisé la conclusion d'un contrat de prêt, non rémunéré, en compte courant associé avec TLG Finance d'un montant de 23 600 euros, soit 78 KDT.

3. Tunisie Leasing & Factoring a conclu une convention de participation aux frais du siège en août 2011 avec la société PGI Holding.

   Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été porté en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

   Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing & Factoring au titre de l'exercice 2025 s'élève à 160 KDT (HT).

4. Tunisie Leasing & Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Le nombre des actions en portage a été porté à 394.810 actions suite à l'attribution par MLA d'actions gratuites, puis à 590.957 actions suite à la conversion des dividendes de 2018 et 2019 en capital, ce qui a eu pour effet de porter les sommes avancées au titre du contrat de portage à 13.875.465 DT.

Ainsi, Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, suite au changement du cadre légal Algérien, il est devenu impossible pour les parties, d'exécuter les obligations issues de ladite convention.

TLF et AMEN BANK se sont rapprochées et convenues ce qui suit :

- La renonciation par Tunisie Leasing et Factoring au rachat des 590.957 actions MLA, objet de la convention de portage ;
- TLF se substitue à l'Amen Bank pour le rachat de 590.957 actions de la SFI et FMO ;
- Le paiement par Amen Bank à Tunisie Leasing et Factoring l'équivalent de la somme qui sera décaissée par cette dernière pour l'acquisition de 590.957 actions auprès de SFI et FMO.
- TLF prendra en charge tous les frais, droits, taxes ou autres liés à l'opération de portage et supportés par AMEN BANK.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 21 décembre 2021.

Les dividendes perçus par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2025 se sont élevés à 1.687 KDT.

En 2024, TLF s'est substituée à l'Amen Bank et a racheté entre autres, auprès de la SFI et FMO les 590.957 actions MLA au prix de 22 176 KDT.

Le 1er septembre 2025, un protocole d'accord a été conclu avec AMEN BANK portant sur la renonciation par TLF à l'exercice de son droit de rachat des 590 957 actions MLA objet de la convention de portage. Cette renonciation, réalisée au prix convenu entre les parties, a donné lieu à la constatation d'une plus-value de 8 301 KDT au titre de la renonciation audit droit de rachat.

Une garantie couvrant le risque fiscal de la transaction a été fournie par TLF. Cette garantie est plafonnée à 15% du montant de la transaction et limitée à une période de 5 ans à compter de la date de réalisation de l'opération.

5. TLF a conclu avec AMEN BANK, le 26 décembre 2017, une convention de partenariat commerciale permettant à TLF de commercialiser ses produits via le réseau des agences de l'AMEN BANK moyennant une rémunération sous la forme de commissions facturées trimestriellement comme suit :

- Une commission flat de 0.5% des montants des mises en forces.

- Une commission d'intérêt de 0.5% l'an sur les encours, déduction faite des encours des contrats en contentieux et ce, dans la limite de 4% du total des encours.

Les commissions supportées par TLF au titre de l'année 2025 s'élèvent à 302 KDT dont 180 KDT constatés en charges à payer.

6. Une convention de gestion a été conclue, le 17 mars 2023, avec la société « AMEN SICAR », ayant avec Tunisie Leasing et Factoring des dirigeants en commun. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.000 KDT. En contrepartie, la société « AMEN SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1% de l'encours du fonds.

La charge de la commission de gestion supportée au titre de l'année 2025 s'élève à 60 KDT.

Le produit de placement rattaché audit fonds s'élève au 31 décembre 2025 à 478 KDT dont 379 KDT constaté dans le compte « produits à recevoir ».

7. Une convention de gestion a été conclue, le 11 mars 2024, avec la société « AMEN SICAR », ayant avec Tunisie Leasing et Factoring des dirigeants en commun. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de 6.000 KDT. En contrepartie, la société « AMEN SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de 1% de l'encours du fonds.

La charge de la commission de gestion supportée au titre de l'année 2025, décomptée à partir de la date de la libération du fonds s'élève à 60 KDT.

Le produit de placement rattaché audit fonds s'élève au 31 décembre 2025 à 428 KDT dont 342 KDT constaté dans le compte « produits à recevoir ».

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du conseil d'administration a été arrêtée par le conseil d'administration du 29 Août 2024 et ce, sur la proposition du comité de rémunération du 30 Avril 2024. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 28 mars 2023 a nommé le Directeur Général. Sa rémunération a été fixée par le conseil d'administration du 29 Août 2024 et ce, sur la proposition du comité de rémunération du 30 Avril 2024, elle est composée de salaires et d'une prime d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 28 mars 2023 a nommé les Directeurs Généraux Adjoints. Leurs rémunérations ont été fixées par le conseil d'administration du 29 Août 2024 et ce, sur la proposition du comité de rémunération du 30 Avril 2024, elles sont composées de salaires et de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025, se présentent comme suit (En DT) :

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Directeurs Généraux Adjoints (en charge du Développement)		Directeurs Généraux Adjoints (en charge des opérations)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice 2025	Passif au 31/12/25	Charges de l'exercice 2025	Passif au 31/12/25	Charges de l'exercice 2025	Passif au 31/12/25	Charges de l'exercice 2025	Passif au 31/12/25	Charges de l'exercice 2025	Passif au 31/12/25
Avantages à court terme	401 508	-	1 085 642	33 239	472 942	7 051	517 368	18 295	149 760	149 760
Indémnité départ à la retraite										
Avantages postérieurs à l'emploi (*)										
Total	**401 508**	**-**	**1 085 642**	**33 239**	**472 942**	**7 051**	**517 368**	**18 295**	**149 760**	**149 760**

(*) Le Directeur Général et les Directeurs Généraux Adjoints bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 12 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 31 mars 2026

Les commissaires aux comptes

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

ECC MAZARS
Borhen CHEBBI

PROJET DE RÉSOLUTIONS DESTINÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 28 AVRIL 2026

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2025 de Tunisie Leasing et Factoring, sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à …

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve intégralement les conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à …

TROISIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2025 comme suit :

Cette résolution mise aux voix est adoptée à …

(Montant en Dinars)

(+) BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 2025	**34 214 974**
(+) REPORT À NOUVEAU SUR EXERCICES 2014 ET POSTÉRIEURS	102 170 013
TOTAL	136 384 987
(-) RÉSERVES SPÉCIALES DE RÉINVESTISSEMENT	6 000 000
BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	130 384 987
(-) DIVIDENDES PROVENANT DES RÉSULTATS REPORTÉS	17 280 000
SOLDE DU REPORT À NOUVEAU	**113 104 987**

Le dividende est fixé à 1,600 Dinars par action, soit 32% du nominal.

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à …

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence au titre de l'exercice 2025 un montant brut de 120 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à …

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité d'Audit au titre de l'exercice 2025 pour à un montant brut global de 36 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à …

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2025 pour un montant brut global de 36 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à …

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cent vingt (120) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à …

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas Trente (30) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.
L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à …

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à …

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF

En 2025, l'effectif théorique de TLF a évolué de 15% à 212 personnes.

Catégorie de grade	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Personnel de direction *	73	73	79	85	83	88	88
Personnel d'Encadrement**	84	79	87	90	84	82	86
Personnel d'Exécution	25	22	9	11	11	11	6
Personnel de Service	5	6	4	3	2	2	32
Total Effectif Actif	**187**	**180**	**179**	**189**	**180**	**183**	**212**

* à partir du grade fondé de pouvoir
** à partir du grade rédacteur à chef de service principal

Le taux d'encadrement (catégorie direction et encadrement) est passé de 83% en 2019 à 82% du total effectif en 2025 par l'effet du recrutement du personnel de service rendu obligatoire suite à l'interdiction de la sous-traitance (principalement femmes de service et agents de sécurité).

La catégorie des non-cadres (Exécution et service) a triplé entre 2024 et 2025 (principalement par l'effet des recrutements cités ci-avant).

EFFECTIF PAR CATÉGORIE

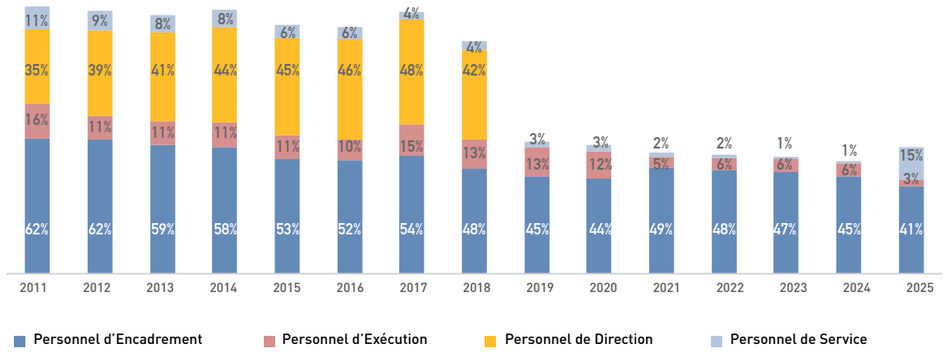

Le graphique ci-dessous met en évidence une dynamique en faveur de la diversité, avec une augmentation marquée des recrutements en 2025 avec une progression significative de la part des femmes, signe d'une politique RH potentiellement plus inclusive, ainsi les femmes passent de 63 en 2019 à 78 en 2025.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES COLLABORATEURS

Formation	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'actions	**65**	**46**	**68**	**45**	**46**	**30**
Nombre de participants	136	131	148	146	165	160
Taux de participation	77%	74%	80%	82%	92%	90%
Total jours de formation/an	329	244	440	1023	409	208
Dont actions sur la santé et la sécurité de travail	24		93	248	91	24
Dont actions RSE					42	13
Nbrs de jours de formation moyen/employé	**2,4**	**1,9**	**3**	**7**	**2,5**	**1,2**

Depuis plusieurs années, TLF s'est engagée à développer une culture d'apprentissage dynamique et évolutive pour ses collaborateurs. Cette approche s'articule autour de plusieurs axes stratégiques :

- Fidélisation des collaborateurs

La formation joue un rôle déterminant dans la fidélisation des collaborateurs et le renforcement de leur employabilité. En investissant dans le développement des talents, TLF contribue à créer un environnement de travail stimulant et propice à l'évolution professionnelle.

- Capitalisation des Connaissances

Afin de promouvoir le partage du savoir et le transfert des compétences, TLF a mis en place un dispositif incitatif encourageant les formateurs internes. Cette initiative vise à valoriser l'expertise interne et à favoriser une transmission efficace des connaissances au sein de l'organisation.

- Développement des Compétences

Dans un environnement en constante mutation, l'acquisition et le renforcement des compétences techniques et transversales demeurent une priorité pour TLF. Cette démarche vise à garantir l'adaptabilité et l'efficacité des collaborateurs face aux évolutions du marché.

- Parcours d'Intégration

Le processus d'intégration des nouvelles recrues constitue une étape clé permettant de les accompagner dès leur arrivée au sein de TLF. Ce dispositif favorise l'acquisition et le renforcement des compétences essentielles, tant techniques que transversales, afin de faciliter leur montée en compétence et en autonomie.

- Formation à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Consciente de l'importance croissante des enjeux sociétaux et environnementaux, TLF a initié en 2024 un programme de formation dédié à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette démarche vise à sensibiliser et à outiller les collaborateurs afin qu'ils intègrent les principes de la RSE.

- Promotion de la Sécurité et du Bien-être au Travail

En 2025, TLF a poursuivi ses initiatives en faveur du bien-être au travail à travers un programme d'actions ciblé.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

L'exercice 2025 a été marqué par la réalisation du premier bilan carbone de la société couvrant les émissions directes et indirectes liées à la consommation d'énergie (scopes 1 et 2). Cet exercice constitue un outil de pilotage structurant pour la définition d'une trajectoire de réduction des émissions.

La politique sociale de Tunisie Leasing & Factoring repose sur la reconnaissance du capital humain comme un levier de performance.

En 2025, des actions spécifiques ont été menées en matière de santé et de bien-être au travail incluant des campagnes de sensibilisation, des actions de prévention médicale et des initiatives visant à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Les programmes de formation ont porté à la fois sur les évolutions réglementaires, les exigences en matière de conformité et les thématiques liées aux enjeux ESG.

TLF maintient un engagement actif en faveur des communautés locales. En 2025, la société a soutenu plusieurs initiatives à caractère éducatif et sanitaire contribuant à l'amélioration des conditions d'apprentissage et d'accès aux soins.

Dans le cadre de sa contribution à la préservation de l'environnement, la société a mené pour la deuxième année consécutive une opération de reboisement avec la plantation de 5 000 arbres dans la région de Zaghouan. Cette action s'inscrit dans une démarche concrète de restauration des écosystèmes et de lutte contre la dégradation environnementale.

La stratégie RSE de Tunisie Leasing & Factoring repose sur quatre piliers fondamentaux qui structurent son action et encadrent ses décisions stratégiques :

- **Responsabilité économique :** contribuant au financement de l'économie réelle et au développement durable des entreprises à travers les activités du leasing, factoring et location longue durée.
- **Responsabilité sociale :** garantir un cadre de travail équitable, inclusif et respectueux favorisant le développement des compétences et la valorisation du capital humain.
- **Responsabilité sociétale :** participer au développement du territoire et au renforcement de la cohésion sociale à travers des initiatives ciblées.
- **Notre responsabilité environnementale :** intégrer les enjeux environnementaux dans la gestion des activités et promouvoir des solutions de financement à impact environnemental maîtrisé.

FINANCEMENT DURABLE ET ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS

Dans le cadre de son activité de financement spécialisé, TLF développe des solutions destinées à accompagner les entreprises dans leurs investissements liés à la transition énergétique et à l'amélioration de leur performance environnementale.

Les offres de financement couvrent notamment les installations photovoltaïques, les équipements favorisant l'efficacité énergétique, ainsi que les véhicules électriques et hybrides. La société soutient également des projets relevant de l'économie circulaire notamment par le financement d'équipements destinés au recyclage ou à la valorisation des déchets.

RÉFÉRENTIELS INTERNATIONAUX ET ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Depuis son adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, Tunisie Leasing & Factoring s'engage à respecter et promouvoir les dix principes relatifs aux droits humains, aux normes du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Ces principes constituent un cadre de référence pour l'alignement progressif des pratiques internes avec les Objectifs de Développement Durable.

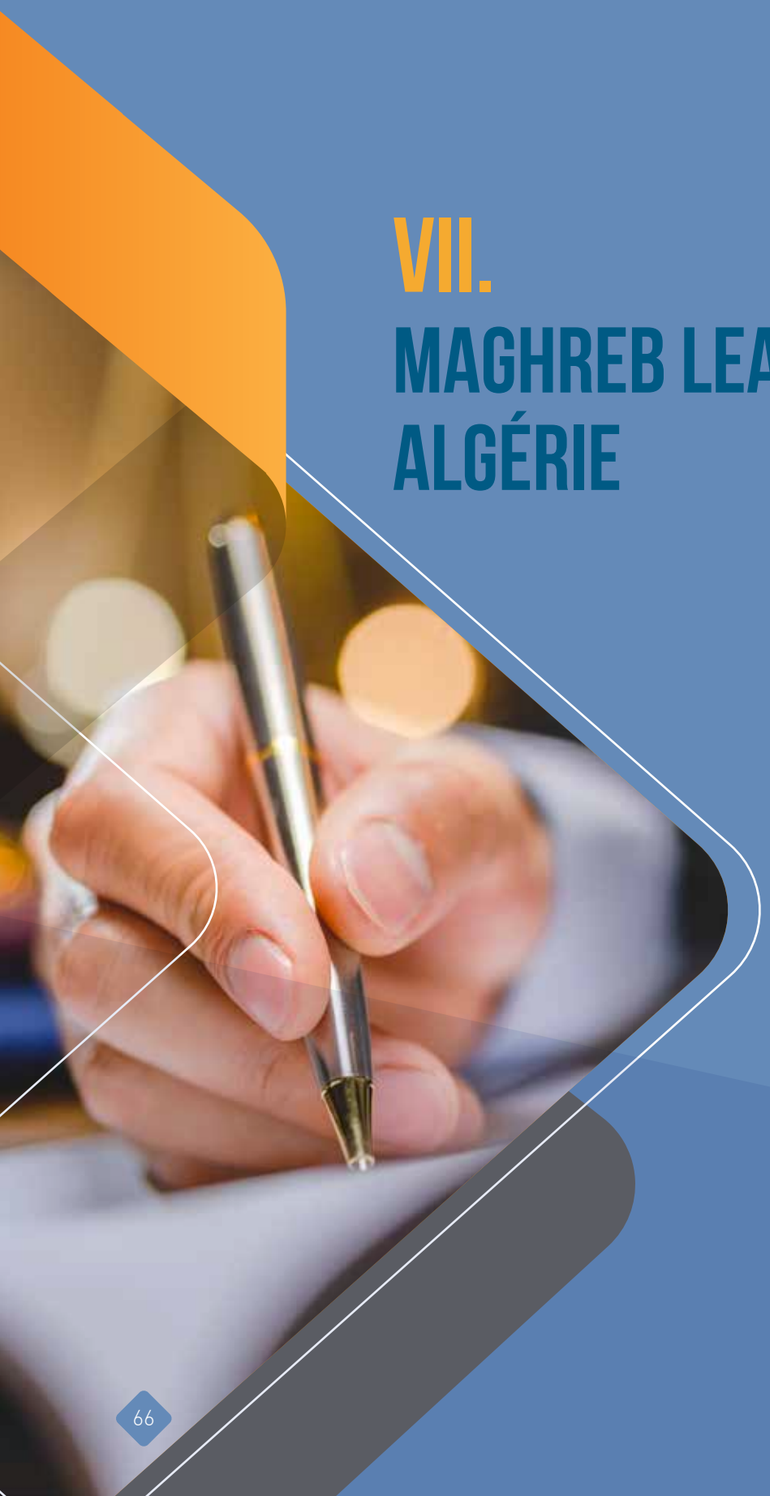

VII.
MAGHREB LEASING ALGÉRIE

PRÉSENTATION

Dénomination Sociale :	Maghreb Leasing Algérie
Forme juridique :	Société par actions de droit algérien
Nationalité :	Algérienne
Siège social :	39, Rue Djenane El Malik, Lot 15 section 16, Commune Hydra - Alger
Téléphone :	021 77 12 12
Fax :	021 77 17 79
E-mail :	contact@mla.dz
Date de constitution :	15 janvier 2006
Registre de commerce :	06 B 0973294
Matricule fiscal :	000616097329491
Capital social :	6.500.000.000 Dinars Algériens

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Ahmed EL KARM :	Président du Conseil d'Administration
M. Ahmed ABDELKEFI :	Membre du Conseil d'Administration
AMEN BANK :	Représentée par M. Zied SDIRI
TUNISIE LEASING ET FACTORING :	Représentée par M. Hichem ZGHAL
PROPARCO :	Représentée par Mme. Cécile AVIZOU
CFAO :	Représentée par M. Mansour SADOK
PGI :	Représentée par M. Ahmed Aziz HAJ ROMDHANE

ETATS FINANCIERS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN MLA

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en KDZD)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS		
Liquidités et équivalent de liquidités	316	338
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7 126 214	5 631 088
Prêts et créances sur la clientèle	29 235 141	24 979 190
Actifs d'impôt différé	38 480	40 510
Autres actifs	771 348	772 693
Comptes de régularisation	199 721	243 906
Immobilisations incorporelles	33 847	23 688
Immobilisations corporelles	5 081 324	4 759 315
TOTAL DES ACTIFS	**42 486 391**	**36 450 729**
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Dettes envers les établissements de crédit	27 757 249	21 899 729
Passifs d'impôt courant	-	363 692
Passifs d'impôt différé	168 965	159 682
Autres Passifs	5 206 027	4 831 107
TOTAL DES PASSIFS	**33 132 241**	**27 254 210**
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 500 000	6 500 000
Réserves	1 326 519	1 487 624
Résultat de l'exercice	1 527 632	1 208 894
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**9 354 150**	**9 196 519**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	**42 486 391**	**36 450 729**

ÉTAT DE RÉSULTAT MLA

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en KDZD)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Intérêts et produits assimilés	3 132 874	2 871 214
Produits générés par la LLD	2 368 374	2 018 873
Intérêts et charges assimilées	(1 318 326)	(1 211 379)
Charges liées à la LLD	(1 091 993)	(1 128 021)
Marge d'intérêt	**3 090 929**	**2 550 687**
Coût du risque	(226 582)	219 338
Revenu net	**2 864 347**	**2 770 025**
Total des Charges d'exploitation	**(857 305)**	**(971 946)**
Services	(343 779)	(317 338)
Frais du personnel	(458 939)	(444 375)
Impôt et taxes	(16 357)	(38 031)
Autres charges d'exploitation	(38 230)	(172 203)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations	(214 310)	(177 017)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 792 732**	**1 621 062**
Autres gains ou pertes	240 994	189 938
Résultat avant impôts	**2 033 726**	**1 811 000**
Charges d'impôt effectif	(506 094)	(602 106)
RESULTAT NET	**1 527 632**	**1 208 894**
Résultat par action	**235**	**186**

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE MLA

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en KDZD)

	31/12/2025	31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Flux liés aux opérations avec la clientèle	22 630 551	21 954 874
Flux liés aux opérations de financement crédit-bail	(17 815 288)	(16 099 897)
Impôt et taxes versés	(2 961 497)	(2 338 190)
Intérêts payés	(1 239 585)	(980 073)
Autres décaissements	(2 690 485)	(4 657 290)
Total flux nets de trésorerie générés par l'activité d'exploitation (A)	**(2 076 304)**	**(2 120 576)**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 042 252)	(945 401)
Total flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	**(1 042 252)**	**(945 401)**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes	(1 258 364)	(406 688)
Encaissement emprunts	13 135 046	15 124 166
Décaissements emprunts	(7 263 022)	(7 354 745)
Total flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	**4 613 660**	**7 362 733**
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A) + (B) + (C)	**1 495 104**	**4 296 757**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 631 366	1 334 610
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	**7 126 470**	**5 631 366**

VIII.
ALIOS FINANCE

PRÉSENTATION

Dénomination Sociale :	Alios Finance SA
Forme juridique :	Société Anonyme
Nationalité :	Française
Siège social :	15 rue Beaujon 75008 Paris
Téléphone :	216 71 956 703
Fax :	216 71 951 867
E-mail :	giefca@alios-finance.com
Date de constitution :	22 septembre 1998
Durée	99 ans
Registre de commerce :	420210445 R.C.S Paris
Matricule fiscal :	R4442021044500029
Capital social actuel :	12.264.164 Euros
Exercice social :	Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
Objet social :	Prise de participation dans les sociétés constituées ou à constituer afin de développer toutes opérations de financement d'investissements divers
Régime fiscal :	Droit commun

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Hichem ZGHAL :	Président
TLG Finance :	Représentée par M. Ahmed EL KARM
Tunisie Leasing & Factoring :	Représentée par M. Wassim BEN YEDDER
DOMAFI (Groupe CFAO) :	Représentée par Mme. Annie DATEU
COTAFI (Groupe CFAO) :	Représentée par M. Alain PECHEUR
CFPF (Groupe OPTORG) :	Représentée par M. Laila AIT EL MKADEM
Mourad CHEMMAM :	Lui même
M. Zied Sdiri :	Lui même

ETATS FINANCIERS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN ALIOS FINANCE

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024
(Montants exprimés en EURO)

	31/12/2025	31/12/2024
ACTIFS		
Immobilisations Financières	5 939 550	19 068 072
Provisions pour dépréciations	(5 939 550)	(10 254 963)
Total des immobilisations	-	8 813 109
Créances courantes	2 252 357	2 552 616
Placements et autres actifs financiers	8 000 000	-
Autres actifs	29 594	-
Disponibilités	551 754	19 173
Total actifs courants	**10 833 706**	**2 571 789**
TOTAL DES ACTIFS	**10 833 706**	**11 384 898**
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres		
Capital	12 264 164	12 264 164
Prime d'émission	2 004 979	2 004 979
Réserves légales	1 066 458	1 066 458
Réserves disponibles	61 225	61 225
Report à nouveau	(10 083 940)	(9 875 364)
Résultat de l'exercice	3 061 600	(208 576)
Total des capitaux propres	**8 374 486**	**5 312 887**
Emprunts et dettes financières	-	4 913 891
Autres dettes	167 671	1 118 928
Provisions	2 291 549	39 192
TOTAL DES PASSIFS	**10 833 706**	**11 384 898**

ÉTAT DE RÉSULTAT ALIOS FINANCE

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025
(Montants exprimés en EURO)

	31/12/2025	31/12/2024
Autres achats et charges externes	(1 073 142)	(210 923)
Total des charges d'exploitation	**(1 073 142)**	**(210 923)**
Résultat d'exploitation	**(1 073 142)**	**(210 923)**
Revenus des participations	-	183 485
Produits financiers	244 825	129 848
Reprise sur provisions	4 315 413	61 653
Charges financières	(52 031)	(336 091)
Dotations aux provisions	(2 252 357)	-
Charges et produits exceptionnels	1 878 892	(36 549)
Résultat financier	**4 134 741**	**2 347**
RESULTAT NET	**3 061 599**	**(208 576)**

IX. RÉSEAU DU GROUPE TLF

RÉSEAU DES AGENCES LEASING DE TUNISIE LEASING & FACTORING

Agence du siège (Tunis)

Centre Urbain Nord
Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène
Téléphone : +216 70 132 000
Télécopie : +216 71 230 555
Chef d'agence : Noomen EL OUESLATI
Email : noomen.oueslati@tlf.com.tn

Agence de Sousse

Boulevard du 14 janvier, immeuble Rakoua, Khézama, 4051 Sousse
Téléphone : +216 73 273 180
Télécopie : +216 73 273 185
Chef d'agence : Mohamed Bouraoui GUEMIRA
Email : mohamed-bouraoui.guemira@tlf.com.tn

Agence de Gabès

130 Avenue Mongi Slim, 6000 Gabès
Téléphone : +216 75 221 117 / +216 75 220 970
Télécopie : +216 75 271 544
Chef d'agence : Afif GUERBAA
Email : afif.guerbaa@tlf.com.tn

Agence de Monastir

Avenue de la république, immeuble Belhadj Youssef - 1 er étage, 5000 Monastir
Téléphone : +216 73 505 041 / +216 73 505 376 / +216 73 505 765
Télécopie : +216 73 505 776
Chef d'agence : Naoufel BEN OTHMAN
Email : naoufel-ben.othman@tlf.com.tn

Agence de Béja

Avenue de l'environnement
Centre Médical 9000 Béja
Téléphone : +216 78 442 663
Télécopie : +216 78 442 664
Chef d'agence : Khalil FERSI
Email : khalil.fersi@tlf.com.tn

Agence de Nabeul

115, avenue Habib Thameur, 8000 Nabeul
Téléphone : +216 72 272 605
Télécopie : +216 72 272 598
Chef d'agence : Tarak GHACHEM
Email : tarak.ghachem@tlf.com.tn

Agence de Sfax

Bd du 14 janvier, Im. El Aïn Palace, 3000 Sfax
Téléphone : +216 31 332 600
Télécopie : +216 74 401 470
Chef d'agence : Aida ZOUARI KRICHEN
Email : aida.zouari@tlf.com.tn

Agence de Gafsa

Immeuble la lune, Avenue Jamel Abdennasser,1er étage 2100 Gafsa
Téléphone : +216 76 202 064
Télécopie : +216 76 201 148
Chef de bureau : Sami BOUBAKER
Email : sami.boubaker@tlf.com.tn

Agence de Djerba

Rue Mohamed BADRA Complexe Chouaref, RDC Houmet Souk Djerba, 4180
Téléphone : +216 75 651 330 / +216 75 651 310
Télécopie : +216 75 651 360
Chef d'agence : Bahaeddine JRAD
Email : bahaeddine.jrad@tlf.com.tn

Agence de Bizerte

2 Rue du Pakistan, 2ème étage ,7000 Bizerte
Téléphone : +216 72 563 310
Télécopie : +216 72 536 360
Chef de bureau : Seifeddine Hachani
Email : seifeddine.Hachani@tlf.com.tn

Agence de Sidi Bouzid

Rue de la Poste, Résidence el Mokhtar
2ème étage APP. N°22, 9100 Sidi Bouzid
Téléphone : +216 76 626 250
Télécopie : +216 76 625 250
Chef de bureau : Fraj SALHI
Email : fraj.salhi@tlf.com.tn

Agence de Sfax 2

Immeuble ASMA PALACE, Route de Tunis km 7.5,
Avenue Mohamed V, 3021 Sakiet Ezzit
Téléphone : +216 74 804 422
Télécopie : +216 74 804 400
Chef d'agence : Fakher KRID
Email : fakher.krid@tlf.com.tn

Agence de Mégrine

MEGRINE BUSINESS CENTER
Z.4 Rue Ibn Haithem, C5, Mégrine Saint Gobain
Téléphone : +216 79 297 626 / 79 297 616
Télécopie : +216 79 297 626
Chef d'agence : Moez MEJRI
Email : moez.mejri@tlf.com.tn

RÉSEAU DES AGENCES FACTORING

Agence du Siege (Tunis)

Centre Urbain Nord
Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène
Téléphone : +216 31 332 500
Télécopie : +216 71 230 280
Contact : Haykel HEDRICHE
Email : haykel.hedriche@tlf.com.tn

Agence de Sfax

Boulevard du 14 janvier, immeuble El Aïn Palace, 3000 Sfax
Téléphone : +216 74 406 685
Télécopie : +216 74 416 404
Contact : Ramzi JALLELI
Email : ramzi.jalleli@tlf.com.tn

TUNISIE LOCATION LONGUE DURÉE

Agence du Siege (Tunis)

Immeuble Yasmine Tower Bloc -1er Etage
Bloc C - 1er Etage
Centre Urbain Nord
Téléphone : 71 947 700
Télécopie 71 947 710
Contact : Betty MENAI
Email : betty.menai@tunisielld.com.tn

RÉSEAU D'AGENCES DE MAGHREB LEASING ALGÉRIE

Agence Alger

31, Av. Mohamed Belkacemi (ex. Ravin de la femme sauvage) El Madania, Alger
Téléphone : 023 73 80 80
Fax : 023 73 81 24

Agence de Dar el Beida

01, Rue du Château d'eau de l'aéroport Dar El Beida
Téléphone : 023 67 57 70
Fax : 021 50 75 46

Agence Oran

Boulevard du Millenium, Résidence des Iris, 2ème étage Cite Khemisti, Bir El Djir, Oran
Téléphone : 041 62 41 41
Fax : 041 62 41 15

Agence Sétif

Centre d'affaires park mall - 6ème étage - Sétif
Téléphone : 031 61 62 64
Fax : 036 51 40 86

Agence Annaba

Route de Séraidi Coopérative EL Annab 2 Lot N° 27, Annaba
Téléphone : 038 58 32 23
Fax : 038 25 33 25

Agence Bejaia

17, Rue Sidi Ahmed-06000 Bejaia
Téléphone : 034 17 50 60
Fax : 034 17 50 57

Agence Blida

02 Rue Youcefi Abdelkader Blida
Téléphone : 025 22 55 19
Fax : 025 22 55 18

Agence Tlemcen

Cité El Kiffan Eddalia Lot 111 Groupement 04 Tlemcen
Téléphone : 043 26 84 84
Fax : 043 26 84 07

Agence Batna

Cité des 18 Logements Route de Biskra, Batna
Téléphone : 033 25 41 41
Fax : 033 25 33 35

Agence Bourdj Bou Arriridj

35, Avenue Houari Boumediene Bordj Bou Arriridj
Téléphone : 035 69 47 74
Fax : 035 69 47 73

Agence Tizi Ouzou

BVD Stiti N°66 Ali Tizi Ouzou
Téléphone : 026 20 97 97
Fax : 026 20 06 09

Agence Constantine

Zone industrielle el Rhumel lot N°34, Constantine
Téléphone : 031 61 62 64
Fax : 031 61 62 37

Agence Mostaganem

Résidence les jasmins Bloc E N° 31 Mostaganem
Téléphone : 045 42 06 75
Fax : 045 42 08 73

Agence Hydra

39, Rue Djenane El Malik - Hydra, Alger
Téléphone : 023 48 20 20
Fax : 023 48 24 24